

# DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS



## **Références :**

- Décret n°2004-878 du 26 août 2004 modifié relatif au compte épargne temps dans la Fonction Publique Territoriale.
- Décret n°2010-531 du 20 mai 2010 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne temps dans la F.P.T.
- Circulaire ministérielle du 31 mai 2010 relative à la réforme du compte épargne temps dans le F.P.T.
- Circulaire de la Préfecture du Cantal en date du 19 juillet 2010
- Décret n°2018-1305 du 27 décembre 2018 (JO du 29.12.2018) – Effet au 30 décembre 2018.
- Décret n° 2020-723 du 12 juin 2020 portant dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale pour faire face aux conséquences de l'état d'urgence sanitaire

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Statut :  titulaire  non-titulaire

Grade (ou emploi) : .....

Quotité de travail :  Temps complet  Temps partiel  Temps non complet

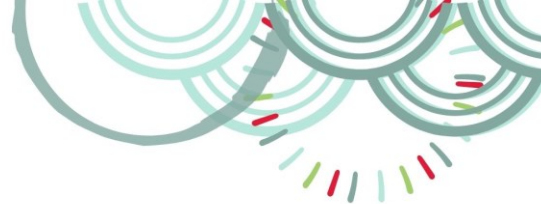
Demande l'ouverture d'un compte épargne temps

Demande un premier versement sur mon compte épargne temps de ..... jours (dans la limite de 60 jours) correspondant uniquement à des jours de congés annuels (y compris jours de fractionnement).

- .....jour(s) de congé(s) annuel(s)
- ..... jour(s) de A.R.T.T.
- .....jour(s) de repos compensateurs

Fait à ..... le, .....

Nom, prénom de l'agent,  
Signature,



Décision de l'autorité administrative :

- L'agent remplit les conditions d'ouverture d'un CET
- L'agent ne remplit pas les conditions d'ouverture d'un CET

Motif :

Fait à ..... le, .....  
Nom, Prénom, Qualité,  
Signature de l'autorité territoriale,

